



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

- 1) Identification de l'organisme qui passe le marché :** La Communauté de communes du Pays Rhénan - 32, rue du Général de Gaulle 67410 DRUSENHEIM - Tél : 03.88.06.74.30 - Courriel : contact@cc-paysrhenan.fr
- 2) Pouvoir Adjudicateur :** Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays Rhénan.
- 3) Objet du marché :** Aménagement de la rue de la Navigation à GAMBSHEIM.
- 4) Maîtrise d'œuvre :** BEREST 8, Rue Girlenhirsch, 67400 Illkirch-Graffenstaden.
- 5) Type de procédure :** Procédure adaptée, soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique.
- 6) Allotissement :** Cette opération comporte 2 lots :
  - Lot n°01 : voirie.
  - Lot n°02 : éclairage public et réseaux secs.
- 7) Nomenclature CPV :**
  - Lot n°01 : 45233140-2 : Travaux routiers
  - Lot n°02 : 45316110-9 : Installation de matériel d'éclairage public
- 8) Variantes :** Les variantes ne sont pas autorisées.
- 9) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Oui.
- 10) Date prévisionnelle de démarrage des prestations :** Mi-juillet 2020.
- 11) Durée prévisionnelle du marché :** 3,5 mois de travaux, hors période de préparation de 2 semaines.
- 12) Modalités essentielles de financement :** Fonds propres de la collectivité.
- 13) Dématérialisation de la procédure :** Les candidats devront utiliser le profil acheteur de la collectivité, à savoir, <https://www.marches-securises.fr>, notamment pour :
  - Télécharger le dossier de consultation.
  - Formuler leurs demandes de renseignements complémentaires.
  - Et déposer leur pli.
- 14) Date limite de réception des plis :** **Le mercredi 10 juin 2020 à 12h00.**
- 15) Jugement des offres :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

**16) Délais de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17) Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle les recours peuvent être introduits :** Tribunal Administratif de Strasbourg - 31, avenue de la Paix – 67000 Strasbourg -Tél 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66.

**18) Date d'envoi de l'avis à la publication :** Le mercredi 13 mai 2020.

Le Président de la Communauté de Communes  
Du Pays Rhéнан